

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1962)
Heft: 1

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes et chroniques

† Paul Metzger

On a appris, à fin novembre, que M. Paul Metzger était décédé à l'âge de 62 ans, après une longue et douloureuse maladie. Le défunt était à la tête de la S.A. Gustave Metzger, fabrique de lingerie et de cols, l'entreprise fondée par son père. Aux côtés de celui-ci et de ses frères, il avait participé au développement de l'affaire familiale qui, issue d'une modeste exploitation artisanale, devint une fabrique moderne et l'une des premières entreprises de Suisse dans la branche de la chemiserie masculine, avantageusement connue aussi à l'étranger. D'un séjour d'études aux Etats-Unis il y a une quarantaine d'années, qui élargit considérablement son horizon commercial, il rapporta de précieuses suggestions. Il voulut tous ses soins à la création des vêtements de sport qui ont fait le renom de la marque Protector. Les capacités professionnelles du défunt ne devaient pas tarder à attirer sur lui l'attention des milieux commerciaux et c'est ainsi qu'il siégea dans de nombreux groupements professionnels auxquels il donna le meilleur de lui-même, avec la plus rare conscience. C'est ainsi qu'il fit partie, pendant de nombreuses années, du comité de l'Association suisse des fabricants de confection et de lingerie et du Syndicat suisse des exportateurs de l'industrie de l'habillement, dont il fut longtemps président, ainsi que du comité de la Foire suisse d'échantillons à Bâle. Sa disparition est donc une perte sensible pour tous ceux qui, de près ou de loin, avaient affaire avec lui. A sa famille, à l'entreprise qu'il dirigeait, *Textiles Suisses* présente ici ses condoléances sincères.

Le commerce de gros des tissus suisses de coton

En Suisse, ce sont très rarement les tissages de coton qui entreprennent l'exportation de leurs produits. Il s'est formé en revanche, au cours des ans, un groupe d'entreprises qui s'occupent de la vente, ce sont les exportateurs de tissus. Ces maisons constituent un chaînon très important dans la vie économique de l'industrie cotonnière suisse. Elles constituent effectivement les facteurs dynamiques qui maintiennent en mouvement les usines de tissage et les établissements de perfectionnement et procurent ainsi du travail à plusieurs milliers d'ouvriers et d'employés.

L'exportateur entretient un réseau étendu de représentants dans le monde entier et occupe aussi des voyageurs, qui visitent continuellement la clientèle, de sorte qu'il est en mesure de connaître à la fois les conditions régnant sur les divers marchés et les désirs des acheteurs. Il est ainsi à même de déterminer les achats qu'il faut faire auprès des tissages, de faire tisser, imprimer et apprêter les tissus selon ses propres idées. Mais, pour pouvoir faire face à n'importe quelle demande, il doit constamment disposer d'un certain stock de marchandises. Grâce à cette activité, les producteurs suisses intéressés, c'est-à-dire les tissages et les instituts de perfectionnement des textiles sont en mesure de se spécialiser chacun dans la fabrication ou le conditionnement de certains articles déterminés, ce qui a comme conséquence une amélioration de la qualité. L'avantage de la concentration des commandes entre les mains d'un nombre restreint d'exportateurs permet aussi de maintenir les prix dans des

marges permettant la concurrence, bien que les tissus suisses de coton ne soient pas, loin de là, des articles de masse mais des produits de qualité destinés à répondre aux goûts individuels les plus exigeants. Les quantités fournies par chaque fabricant sont relativement minimes, ce qui laisse aux tissus leur caractère de nouveauté à la mode, d'autant plus que les dessins, les coloris et l'apprétiage sont spécialement étudiés à cet effet. Rappelons, pour terminer, que la valeur d'exportation annuelle des tissus suisses de coton oscillait, ces dernières années, entre 160 et 170 millions de fr.s. (U.S.A. \$ 37,3 à 39,6 millions).

L'industrie suisse de la bonneterie

Les efforts systématiques des entreprises suisses de l'industrie de la maille pour donner à leur production le caractère mode ont eu pour effet que le degré d'emploi est resté favorable dans cette branche, dont les produits ont fait l'objet d'une demande très active dans le pays et à l'étranger. Les exportations ont donc augmenté d'environ 10 % en 1960 pour atteindre 54,9 millions de fr.s. (U.S.A. \$ 12,9 millions). Il ne faut toutefois pas oublier que l'importation en Suisse d'articles de bonneterie a augmenté également pendant l'année examinée ici pour atteindre 94,6 millions de fr.s. (U.S.A. \$ 22 millions); l'augmentation relative des importations n'a toutefois été que la moitié de celle des exportations.

Malgré la situation favorable de l'industrie suisse de la maille sur le marché mondial, due à ses efforts pour éléver toujours la qualité d'une production spécialisée, il ne faut pas oublier que l'abaissement des droits de douane à l'intérieur du Marché commun constitue un sérieux handicap pour la bonneterie suisse, sans que celle-ci trouve une compensation dans les pays de la zone de libre-échange. Les pays de la C.E.E. sont en effet les meilleurs clients de l'industrie suisse de la maille, comme aussi ses plus importants fournisseurs. C'est pourquoi, malgré les résultats satisfaisants du premier semestre de 1961, à l'exportation comme sur le marché intérieur, et les signes qui permettent d'espérer que cette situation favorable durera, l'estimation des perspectives d'affaires avec les pays de la Communauté économique européenne ne devrait pas être trop optimiste.

Comme dans les autres branches, le problème de la main-d'œuvre préoccupe les fabricants suisses de bonneterie. De 1959 à 1960, le nombre des heures supplémentaires autorisées a passé de 263 156 à 338 018 bien que, pendant la même période, le chiffre de la main-d'œuvre ait passé de 11 220 à 12 115. Ce dernier chiffre comprend plus de 42 % d'étrangers.

Une concentration industrielle et commerciale dans les textiles

Au cours d'une récente assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de la Société industrielle pour la Schappe à Bâle ont accepté une proposition du Conseil d'administration tendant à une modification du régime des actions et à la transformation de la société en une société holding mixte

sous la nouvelle raison sociale de « Schappe S.A. » avec siège social à Genève. Cette combinaison permettra l'échange d'une partie des actions contre celles de la Société anonyme de filatures de schappe à Lyon.

Des modifications profondes sont intervenues, au cours des années, dans le programme de fabrication des deux sociétés en cause qui s'occupent principalement, à l'heure actuelle, de la filature de fibres artificielles et surtout synthétiques. La concentration opérée permettra à la nouvelle société de faire entendre plus efficacement sa voix auprès des fournisseurs de fibres synthétiques, en matière de fabrication. Elle fortifiera également sa position auprès des utilisateurs de filés et la réalisation d'un programme de vente et de conseils techniques et commerciaux à l'échelle mondiale. L'administration du groupe comprendra deux centres, l'un à Bâle, l'autre à Lyon. Elle contrôlera les nombreuses fabriques que possèdent actuellement les deux sociétés en Suisse, en France, en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis. L'opération permettra également une exploitation plus rationnelle des procédés de fabrication, particulièrement dans le cadre de l'intégration européenne. La nouvelle société disposera de 230 000 broches dont 143 000 dans les territoires du Marché commun et 87 000 dans la Zone de libre-échange et consommera annuellement environ 7000 tonnes de fibres synthétiques.

Coloris Euro-Mode pour 1962/63

Au quatrième congrès Euro-Mode, qui s'est tenu à Vienne et auquel ont participé les délégations de treize organisations nationales, les experts ont examiné 94 coloris et adopté les tons suivants: « Carnéole », un ton brun rouge moyen, pour chaussures et accessoires dames; nuance adoptée aussi pour chaussures messieurs; « Cuivre », un ton brun clair, lumineux, nuancé de cuivre, pour chaussures et accessoires dames. Les coloris recommandés sont : « Boléro », un rouge clair à reflets bleus pour chaussures et accessoires pour dames; « Médoc », un ton intense de rouge bourgogne violacé, pour chaussures messieurs. Comme « couleurs de tendance », le gris, recommandé d'une façon générale, sans nuance déterminée.

FELISOL International

Si la couleur est un des charmes de la vie et l'un des principaux attraits du monde des textiles, la solidité des teintes est aujourd'hui une des principales exigences que les utilisateurs de produits textiles sont en droit de faire valoir. Mais, comme tout ce qui brille n'est pas or, tout ce qui est coloré n'est pas forcément d'un éclat durable. C'est pourquoi les fabricants de colorants pour les textiles ont dû rapidement chercher à produire des colorants résistant à la lumière, au lavage, aux intempéries, à la transpiration, à l'eau de mer, etc. Car il va de soi qu'un textile teint en une couleur solide a une valeur plus élevée qu'un article dont la nuance est condamnée à pâlir rapidement. Pour permettre au grand public de distinguer, dans l'offre textile, entre les couleurs délébiles et les teintes solides, des fabricants de colorants et des indus-

triels de la branche textile, à tous les stades, ont uni leurs efforts pour créer l'Association FELISOL en vue de faire connaître une marque de solidité qui, s'appliquant aux textiles « grand teint », permet aux utilisateurs de leur donner la préférence. Cette organisation s'est constamment efforcée d'améliorer le niveau de la solidité des coloris, sur la base d'expériences scientifiques et de perfectionner l'utilisation des couleurs sur textiles. L'Association FELISOL publie une revue semestrielle *FELISOL International* dont nous avons le numéro 2 sous les yeux. Cette publication est rédigée à la fois en six langues, pour convenir aux lecteurs de toutes les organisations nationales de l'Association en Argentine, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas et Suisse. Le thème principal de ce numéro sont les essais de solidité des couleurs exécutés à Vauvert, dans le Midi de la France. Des illustrations en couleurs donnent une idée des installations d'insolation des textiles. D'autres articles fournissent de précieuses suggestions à toutes les branches du textile, de la fabrication à la vente au détail.

Deuxième congrès mondial des producteurs de fibres synthétiques

C'est à Londres qu'aura lieu, du 1er au 4 mai 1962, le deuxième Congrès mondial de l'Association internationale des fabricants de fibres synthétiques. Fondée en 1950, cette association groupe actuellement les producteurs de 21 pays.

Rappelons que la production de fibres synthétiques atteint aujourd'hui 22 % du chiffre global de celle de toutes les fibres textiles. Par rapport à la période d'avant-guerre, ce pourcentage a doublé.

Une nouvelle fibre synthétique

La Du Pont de Nemours International S.A. à Genève annonce une nouvelle fibre synthétique, le « Lycra », fabriquée aux Etats-Unis; il s'agit d'une nouvelle fibre synthétique élastique dont l'utilisation sera contrôlée et garantie par une étiquette spéciale. Elle a déjà été soumise à des essais pratiques d'utilisation par diverses entreprises de la branche tricotage et corsets, en particulier par les fabricants suisses de maillots de bain bien connus Pius Wieler Fils, à Kreuzlingen.

« Charme »

Dans son coquet emboîtement rouge, sous une reliure de toile ou de cuir réséda, l'agenda *Charme*, l'agenda de la femme élégante, nous revient cette année pour la dix-huitième fois. Pour 1962, c'est le thème des « salons » qui a été choisi et qui est traité, d'une plume spirituelle, par plusieurs chroniqueuses, alors que le peintre Hans Aeschbach l'a joliment illustré en aquarelles qui restituent finement l'atmosphère Restauration et Second Empire. Quant à l'agenda proprement dit, avec les indispensables pages pour les adresses et numéros de téléphone, il est joliment illustré de dessins à la plume.

Publié en allemand et en français par Neher S.A., Berne.